

économique. A les lire, on demeure convaincu que la grande industrie lyonnaise doit sa force à la libre initiative, et que le flirt de quelques-uns avec le protectionnisme n'a d'autre effet que d'en menacer la prospérité » (1).

Il serait superflu de mentionner toutes les sociétés savantes auxquelles Rondot a appartenu ; disons seulement qu'il était attaché, depuis 1859, à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, comme membre correspondant, de même pour la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, dès l'année 1858. Il était correspondant du ministère de l'Instruction publique ; membre non résident du Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements et du Comité des travaux historiques et scientifiques. Les honneurs vinrent à lui, non comme des faveurs, mais en juste rémunération de services rendus, comme l'acquit d'une dette contractée par le pays envers un homme de bien, un homme dont la vie laborieuse, occupée par d'immenses travaux accomplis pour la prospérité de notre industrie nationale, s'est écoulée loin des intrigues où s'agitent les ambitieux.

---

(1) Cette assertion est-elle juste ? On peut en douter. Elle était généralement admise autrefois à Lyon ; présentement, elle est discutée. Dans tous les cas, est-il possible, avec les transformations si rapides qui se produisent dans l'industrie et les grandes affaires du monde entier, est-il possible de diagnostiquer pour l'avenir le régime économique qu'il convient d'adopter ? Cela nous paraît excessif. — Rondot était protectionniste avant son départ pour la Chine, subissant a-t-il dit, l'influence des industriels de Saint-Quentin, sa ville natale, et de ceux de Reims, où il débuta dans les affaires. Plus tard, il devint libre-échangiste. Il soutint, en 1846, une polémique très courtoise avec ses compatriotes, défendant les avantages du libre-échange avec autant de modération que d'habileté.